



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2026

le mercredi 4 mars 2026 à 18h
Salle d'escalade sous l'Auditorium - Flaine Forêt

CONVOCAATION

Conformément aux articles 10 et 11 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 est convoquée le mercredi 4 mars 2026 à 18h, à la Salle d'escalade sous l'Auditorium à Flaine Forêt. Accueil à partir de 17h. En cas d'absence de quorum, une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée à 18h30 au même lieu et reprendra la totalité des points à l'ordre du jour.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer ou être représentés à l'Assemblée Générale. Cette année, il sera possible de participer par visioconférence en s'inscrivant par courriel (**) au plus tard la veille.

ORDRE DU JOUR

- rapport moral 2025, le Président. **Vote.**
- rapport financier 2025, le Trésorier. **Vote de quitus.**
- projet d'orientation 2026, le Président. **Vote.**
- élection au Conseil d'Administration sur 7 postes à pourvoir. **Vote**

Points d'information

La situation de la station de Flaine et son évolution, le domaine skiable, les projets, les travaux réalisés et prévues par le SIF, le site Web de l'Association, questions diverses.

L'ordre du jour est fixé par le bureau. Il peut être complété de questions diverses posées par les adhérents et adressées au Président au moins deux semaines avant la date de la réunion par courrier postal (*) ou par courriel (**). L'ordre du jour modifié sera posté sur le site web.

État du Conseil d'administration

Collège	Nom	Situation	Fin d'exercice
1	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2026
1	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2026
1	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2026
2	Marek Kurek	Élu à l'AG 2025	Fin 2027
2	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2027
2	François Zahm	Élu à l'AG 2025	Fin 2027
3	Thomas Heppel	Fin de mandat. Conseiller à élire	Fin 2025
3	Jean-Paul Mussano	Fin de mandat. Conseiller à élire	Fin 2025
3	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2025

Conformément aux statuts, la convocation comporte la liste des postes d'administrateurs à renouveler. Les candidats devront faire acte de candidature une semaine au plus tard avant l'assemblée. Ces candidatures sont annoncées sur le site web, accompagnées d'une présentation par le candidat de sa vision de l'action de l'association et du rôle qu'il peut y jouer. Sont élus les candidats ayant obtenu le plus de voix dans la limite des places d'administrateur vacantes, et ayant recueillis au moins 50% des suffrages exprimés. **Il est important pour l'association de pourvoir au maximum les postes prévus dans les statuts, pour assurer l'activité de l'association.**

Les documents soumis à l'assemblée seront communiqués aux adhérents courant février.

(*) Association Flainoise, Pollux 201 Flaine Forêt, 74300 Flaine

(**) info@associationflainoise.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2026

le mercredi 4 mars 2026 à 18h
Salle d'escalade sous l'Auditorium - Flaine Forêt

POUVOIR

Mr / Mme / Mlle.....

donne pouvoir de représentation à :

avec le mandat de vote suivant :		Vote OUI	Vote NON
1- Approbation du Rapport Moral			
2- Quitus sur le Rapport Financier			
3- Approbation du Rapport d'Orientation			
4- Élection des membres du CA :		Vote OUI	Vote NON
Vote pour 7 candidats maximum	Thomas Heppel		
	Jean-Paul Mussano		

Les présentations des candidats sont visibles ici : <http://associationflainoise.fr/spip.php?article3>

DATE :/...../.....
pouvoir'.

SIGNATURE précédée de la mention 'Bon pour

Ce pouvoir doit être transmis une semaine avant l'Assemblée Générale par la Poste (*) ou par courriel (**).

(*) Association Flainoise, Pollux 201 Flaine Forêt, 74300 Flaine

(**) info@associationflainoise.fr